



**Conseil de l'Union européenne**

Secrétariat général

Direction générale Développement organisationnel et services

Direction Ressources humaines

*La directrice*

Son Excellence Madame l'Ambassadrice/Monsieur l'Ambassadeur  
Représentant(e) permanent(e) des États membres auprès de  
l'Union européenne

(par courrier électronique)

Bruxelles, le 20 juin 2024

**Objet: Détachement auprès du secrétariat général du Conseil d'un(e) expert(e) national(e), ORG.5: direction Prévention et sécurité, secteur Assurance de l'information**

Réf.: SNE/07/2024 (ORG.5) - 1 poste (314984)

Madame l'Ambassadrice, Monsieur l'Ambassadeur,

Le secteur Assurance de l'information du Conseil, qui dépend de la direction Prévention et sécurité (ORG.5) du Secrétariat général du Conseil (SGC), recherche un(e) expert(e) national(e) détaché(e) pour renforcer la sécurité dans le domaine des informations classifiées de l'UE. L'expert ou l'experte devrait disposer d'une solide expérience dans le domaine de l'assurance de l'information, en particulier la cryptographie.

La description du poste, qui précise les qualifications et l'expérience requises, figure en annexe.

La durée du détachement est de deux ans et peut faire l'objet d'une prorogation pour une durée totale n'excédant pas quatre ans. Veuillez noter qu'en application de l'article 5 de la décision (UE) 2015/1027 du Conseil, ce détachement pourrait, dans des cas exceptionnels, être prorogé pour une durée supplémentaire de deux ans.

La personne retenue devrait idéalement prendre ses fonctions au secrétariat général du Conseil d'ici au **16 septembre 2024**.

Les conditions du détachement, y compris les indemnités versées par le Conseil, sont fixées dans la décision du Conseil du 23 juin 2015 relative au régime applicable aux experts détachés auprès du secrétariat général du Conseil (décision (UE) 2015/1027 du Conseil, JO L 163 du 30.6.2015, abrogeant la décision 2007/829/CE). Conformément à l'article 2 de cette décision, les expertes et experts nationaux détachés doivent avoir la nationalité d'un État membre de l'UE.

Les États membres sont invités à proposer des candidats et candidates qualifiés pour ce poste.


Les actes de candidature devront préciser le ou les points de contact nationaux responsables pour chaque candidature. Les candidatures devront être accompagnées d'un curriculum vitæ précisant toutes les fonctions exercées jusqu'à présent et les diplômes ou autres titres obtenus, ainsi que d'une lettre de motivation.

Les réponses à la présente lettre doivent être transmises par courrier électronique, au plus tard le **19 juillet 2024 à 17 heures HAEC**, à l'adresse suivante: [sne.recruitment@consilium.europa.eu](mailto:sne.recruitment@consilium.europa.eu).

Le service compétent et la direction des ressources humaines examineront conjointement les demandes reçues, décideront quels candidats et candidates seront retenus dans une première sélection et conduiront les entretiens. L'autorité investie du pouvoir de nomination prendra une décision de nomination sur la base du résultat de la procédure de sélection. Le secrétariat général du Conseil peut également décider d'utiliser la liste d'aptitude pour pourvoir, à l'avenir, d'éventuels postes vacants correspondant au même profil.

Si nécessaire, de plus amples informations peuvent être obtenues auprès du secrétariat général du Conseil en s'adressant à M<sup>me</sup> KOPCHEVA Monika, cheffe de l'unité Sécurité de l'information (ORG.5.C), tél.: +32 2 281 7489, courriel: [monika.kopcheva@consilium.europa.eu](mailto:monika.kopcheva@consilium.europa.eu).

Cordialement,



**Nathalie Pensaert**

## **Annexes**

Annexe 1 - Description du poste

**Expert(e) national(e) détaché(e) (END)  
auprès du secrétariat général du Conseil de l'Union européenne**

**ORG.5.C.S1 Assurance de l'information**

*Réf.: SNE/07/2024 (ORG.5) - 1 poste (314984)*

**Description du poste**

**A. Principales tâches et responsabilités**

Sous l'autorité de la cheffe d'unité et du chef du secteur Assurance de l'information, dans le cadre de sa contribution aux activités de l'unité Sécurité de l'information du secrétariat général du Conseil, il sera demandé à l'expert ou à l'experte:

- de soutenir la gestion du processus d'approbation des produits cryptographiques conformément au règlement de sécurité du Conseil;
- d'élaborer et de réviser les politiques de sécurité et les lignes directrices y afférentes en matière de protection des informations de l'UE, notamment les informations classifiées de l'UE dans le domaine de la cryptographie;
- d'élaborer des contributions écrites et orales à l'appui de réunions internes et officielles à différents niveaux, y compris les réunions des instances préparatoires du Conseil;
- de contribuer et de participer aux visites d'évaluation officielles en matière de sécurité dans les États membres de l'UE, les pays tiers et les organisations internationales menées afin de s'assurer que les informations classifiées de l'UE sont correctement protégées;
- d'entretenir des contacts avec les parties prenantes et les autorités compétentes des États membres, des États tiers et des organisations internationales sur la sécurité, la gestion des risques et la protection des informations classifiées par des produits cryptographiques; et
- de soutenir les travaux du sous-groupe Assurance de l'information du Comité de sécurité du Conseil et du sous-groupe représentant les États membres qualifiés pour réaliser des évaluations par seconde partie des produits cryptographiques (autorités dûment qualifiées, ou AQUA, réunies au sein du groupe de référence des AQUA, ou ARG).

## B. Conditions générales

Conformément à la décision<sup>1</sup>, le candidat ou la candidate doit:

- être au service de son employeur, dans un cadre statutaire ou contractuel, depuis au moins douze mois avant son détachement;
- rester au service de son employeur durant toute la durée du détachement;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins trois ans à temps plein dans des fonctions administratives, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, en rapport avec les fonctions qui lui sont confiées;
- avoir la nationalité d'un des États membres de l'Union européenne; et
- avoir une connaissance approfondie d'une langue officielle de l'Union et une connaissance satisfaisante d'une deuxième langue pour l'accomplissement de ses tâches.

## C. Qualifications et expérience

Les candidats et candidates devraient:

- avoir un niveau d'enseignement correspondant au moins à un cycle complet d'études universitaires d'une durée de quatre ans sanctionné par un diplôme, de préférence en informatique, mathématique, génie électrique ou dans d'autres domaines avec une expérience professionnelle correspondant aux tâches et responsabilités de ce poste. Seuls les titres de formation délivrés dans des États membres de l'UE ou qui ont fait l'objet de certificats d'équivalence délivrés par les autorités desdits États seront pris en considération;
- disposer d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans les domaines visés sous le point "Principales tâches et responsabilités". Cette expérience devrait avoir été acquise dans une organisation gouvernementale ou internationale;
- avoir une connaissance approfondie d'une langue officielle de l'UE<sup>2</sup> et une connaissance satisfaisante d'une deuxième langue pour pouvoir exercer les fonctions précédemment décrites. En pratique, dans l'intérêt du service et étant donné que le poste requiert une bonne aptitude à la rédaction et à la mise au point de documents, il est nécessaire d'avoir une excellente maîtrise de l'anglais écrit. Une bonne connaissance du français constituerait un atout;
- avoir une bonne connaissance du domaine de la cryptographie en général, de la politique du Conseil en matière de cryptographie et des procédures connexes au sein de l'UE et du Conseil;
- disposer d'une expérience professionnelle dans l'élaboration de politiques de sécurité et la mise en œuvre de normes de sécurité;

---

<sup>1</sup> Décision du Conseil du 23 juin 2015 relative au régime applicable aux experts détachés auprès du secrétariat général du Conseil.

<sup>2</sup> Les langues de l'UE sont les suivantes: allemand, anglais, bulgare, croate, danois, espagnol, estonien, finnois, français, grec, hongrois, irlandais, italien, letton, lituanien, maltais, néerlandais, polonais, portugais, roumain, slovaque, slovène, suédois et tchèque.

- disposer d'une bonne connaissance des politiques et lignes directrices de l'UE relatives à l'assurance de l'information, en particulier dans le domaine de la cryptographie;
- disposer d'une expérience professionnelle dans l'établissement de rapports d'activité en matière de sécurité à l'intention d'instances dirigeantes et de comités; et
- disposer d'une expérience professionnelle dans le domaine de la gestion des risques (liés aux informations).

#### D. Compétences attendues

- capacité à travailler efficacement au sein d'une équipe dans un environnement multinational;
- capacité à gérer une charge de travail importante;
- bonne capacité d'analyse et de résolution des problèmes;
- bonne connaissance pratique des outils informatiques et bureautiques actuels.

#### E. Habilitation de sécurité

La personne retenue doit disposer d'une habilitation de sécurité nationale au niveau SECRET UE/EU SECRET obtenue auprès de ses autorités compétentes avant son détachement auprès du secrétariat général du Conseil. L'habilitation doit être valable pendant toute la durée du détachement, à défaut de quoi le secrétariat général se réserve le droit de refuser le détachement en tant qu'expert national ou experte nationale.

Le SGC est attaché à la diversité et à l'inclusion. Nous recherchons activement la diversité et promovons l'inclusion au sein de notre personnel. Le SGC est ouvert à toutes les différences liées à des caractéristiques géographiques et démographiques ou à des identités, et nous croyons fermement que la diversité enrichit nos perspectives, améliore notre performance et accroît notre bien-être. Aussi, nous encourageons vivement les candidatures de toutes les personnes qualifiées issues d'horizons divers, sur la base géographique la plus large possible parmi les États membres de l'UE.

Veuillez trouver ici le [lien](#) vers la déclaration de confidentialité concernant le traitement de vos données à caractère personnel.

De plus amples informations sur la nature du poste peuvent être obtenues auprès de M<sup>me</sup> KOPCHEVA Monika (tél.: +32 2 281 7489 - courriel: [monika.kopcheva@consilium.europa.eu](mailto:monika.kopcheva@consilium.europa.eu)).